

L'Ére Nouvelle

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. Rowen et J. Bureau, IMPRIMEURS ET PROPRIÉTAIRES.

Tarif des Annonces. — Les annonces sont taxées sur l'insertion.

Publié le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine.

Remède Merveilleux POUR UN AGE MERVEILLEUX.



ONGUENT D'HOLLOWAY.

LE GRAND REMÈDE EXTERIEUR.

Nous voyons, par l'aide d'un microscope, sur la surface de nos corps des millions de petites ouvertures...

MUMEURS SCORBUTIQUES, ÉRÉSPÈLE ET RHUMATISME.

Aucun remède, connu jusqu'à ce jour, n'a opéré de bien pour la guérison des maladies de la peau...

MAUX DE JAMBES, MAUX SEINS, BLESSURES ET ULCÈRES.

Plusieurs médecins des plus éminents et scientifiques, quand ils ont à constater les plus mauvais cas de Plaies, Blessures, Ulcères, Entorses, Glandes et Tumeurs...

HÉMOÏDES ET FISTULES.

Ainsi que d'autres maladies soufflantes et malheureuses, peuvent être guéries efficacement, si on a la précaution de bien traiter, avec cet Onguent, les parties affectées...

On doit faire usage conjointement de l'Onguent et des Pilules, dans la plupart des cas suivants :

- Maux de Jambes, Plaies, Fistules, etc.

A VENDRE A CE BUREAU.

BILL DE ROUTE, POUR LES MAITRES DE POSTE.

A VENDRE A CE BUREAU.

BILLETS D'ADMISSION A LA CONFÉRENCE DE LA TRÈS-SAINTE ET IMMACULÉE CŒUR DE MARIE.

A VENDRE A CE BUREAU.

DES BILLETS D'ORDRES, SUBPENSAS, SAÏSIÉS ET TIERS-SAÏSIÉS, POUR LES COURS DE COMMISSAIRES.

AVIS.

Le soussigné offre en vente un superbe emplacement situé sur le bord de la rivière Ste-Marguerite...

Assurance Coloniale SUR LA VIE.

Incorporée par Acte Spécial du Gouvernement.

CAPITAL, — 1,000,000 Sterling.

GOUVENEUR — Le Très-Honorable Lord Elgin et Kinnaird.

Dépot — 5, Rue Georges, Edimbourg.

Dépot — Canada — 49, Grande Rue St-Jacques, Montréal.

LES affaires étonnantes que fait cette Compagnie, la met en moyen de conférer des avantages particuliers à ceux qui l'honorent...

Il y a des Bureaux de Direction et des Agences dans toutes les colonies Britanniques...

Toute information touchant la Compagnie, peut s'obtenir en s'adressant à l'un des Bureaux ou Agences de la Compagnie...

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

C. K. OGDEN, Trois-Rivières. W. A. R. GILHOUE, Médecin.

Chemin de Fer de la Rive Nord.

AVIS est paré présentement que John McDougall, des deux Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord...

RECTOR L. LANGHEIN, Secrétaire et Trésorier.

Aux Secrétaires Trésoriers des Municipalités.

ON trouve à l'imprimerie de l'Ére Nouvelle, toutes espèces de Billets, en vertu de la loi des Municipalités...

A VENDRE A CE BUREAU.

BILLETS D'ADMISSION A LA CONFÉRENCE DE LA TRÈS-SAINTE ET IMMACULÉE CŒUR DE MARIE.

A VENDRE A CE BUREAU.

DES BILLETS D'ORDRES, SUBPENSAS, SAÏSIÉS ET TIERS-SAÏSIÉS, POUR LES COURS DE COMMISSAIRES.

AVIS.

Le soussigné offre en vente un superbe emplacement situé sur le bord de la rivière Ste-Marguerite...

FEUILLETON DE L'ÉRE NOUVELLE.

30 OCTOBRE 1856.

LA CROIX ET L'ÉPÉE

RÉCITS DE LA GUERRE D'ORIENT

CAMPAGNES DE 1854-55.

SUITE.

Le choléra au camp de Gallipoli.

III.

Le premier ennemi que l'armée française ait rencontré en Orient est le choléra. Dès que le fleau eut fait quelques victimes, généraux et soldats s'écrièrent: "Il nous faut des Soeurs!"

Les deux généraux que le fleau a frappés ont donné l'exemple de la mort la plus chrétienne.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

Le général Caracciola avait présidé à l'enterrement du duc d'Elchingen, et trois jours après il le suivait au tombeau.

plus proche voisin, porta cette croix dans les rues de Gallipoli devant le cercueil du général Caracciola.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

pour tout le monde que le prêtre est aimé, respecté, parfaitement vu de tous, des officiers comme des simples soldats.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.

Le P. Gloriot mourut à Pontarlier, département du Doubs, en 1810.



Cinq autres navires ont fait escale... ont sombré, sans qu'on ait pu en dire...

NOUVEAU-MEXIQUE. — La mallo de Santa-Fé est arrivée à l'indépendance le 23 courant.

Les élections du 1er lundi de septembre ont donné la majorité aux démocrates dans les deux chambres.

Le général Garland et le major Brooks se disposent à venir aux Etats-Unis.

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

Les personnes endettées à "L'ERE NOUVELLE" sont sérieusement en forçage qu'ils devront remettre ce qu'ils doivent à cet établissement avant le 1er Décembre prochain.

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

En cette ville, le 23 du courant, la dame de M. C. B. Genest, Dep. Gref. de la Paix, a été...

CHAMBRE DES NOTAIRES DES TROIS-RIVIERES.

16 Octobre 1856. L'ASSEMBLEE GENERALE des Notaires de la Jurisdiction de la Chambre des Notaires des Trois-Rivieres pour l'election des membres de la Chambre des Notaires, aura lieu au Palais de Justice, aux Trois-Rivieres, JEDI, le SIX du mois de NOVEMBRE prochain, à DEUX heures P.M.

AUX MM. DU CLERGE ET MM. LES MARCHANDS. EN VENTE, LE CALENDRIER SCIENTIFIQUE, Pour le Diocèse des Trois-Rivieres.

Le Calendrier du Diocèse des Trois-Rivieres, est maintenant à vendre au Bureau de M. M. les Marchands de la campagne voudront bien nous faire parvenir leurs ordres le plus tôt possible.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Le Calendrier est expressément fait pour ce District et doit nécessairement indiquer le public à l'achat de préférence à tout autre.

Ecole du Soir.

M. S. FANNELL prend la liberté d'annoncer aux citoyens des Trois-Rivieres qu'il ouvrira son Ecole du Soir le 3 novembre prochain.

GALLERIE DE DAGUERRETYPE DES TROIS-RIVIERES.

P. DUBOIS, Daguerrotypiste, informe respectueusement les Dames et Messieurs des Trois-Rivieres et des campagnes environnantes, qu'il est prêt à prendre les portraits d'après des procédés tout nouveaux, tels que :

PHOTOGRAPHIE, AMBROTYPE ET DAGUERRETYPE.

Procédés dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Les portraits Ambrotypes surtout.

PRIS SUR VERRE, sont d'une exécution parfaite, même à s'y tromper ne pouvant au un mirage, et très distincts à la lumière du soir, à une assez grande distance.

Pour montrer la perfection du nouveau procédé et mériter l'encouragement du public en général, il n'est pas possible que l'ancien procédé de Daguerrotype soit employé.

L'Administration compte aller ce chemin à la ligne projetée comme sous le nom de "Ligne de Bois", conduisant au lac Muskoka et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la Commune de Huron, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario, formant avec la ligne de Bellin un grand chemin au terme principale de l'Ontario au lac Muskoka, d'une longueur de 171 milles, passant dans le comté de l'Ontario et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une route directe à travers le comté de Huron, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Bureau d'Agriculture et de Statistiques.

TOURONTO, 25 juillet 1856. Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL, a ouvert un Bureau d'Agriculture et de Statistiques, dans ce Bureau, sur le point d'être terminés, et a fait acheter et préparés pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement ont été respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'ONTARIO ET D'OPEONGO", "CHEMIN D'ADDINGTON" et "CHEMIN D'HASTINGS".

Le Chemin d'Ontario et d'Opeongo commence à un point sur la rivière de l'Ontario, connu sous le nom de FERRALL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chère, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'Administration compte aller ce chemin à la ligne projetée comme sous le nom de "Ligne de Bois", conduisant au lac Muskoka et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la Commune de Huron, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario, formant avec la ligne de Bellin un grand chemin au terme principale de l'Ontario au lac Muskoka, d'une longueur de 171 milles, passant dans le comté de l'Ontario et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une route directe à travers le comté de Huron, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'Agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à ce titre, se trouve au village de Flint Mills, sur la route de l'Ontario et d'Opeongo, à une distance de 25 milles de la Rivière de l'Ontario, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

Le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, est d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M. J. P. French, résidant au Mont Saint-Patrice, près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à une distance de 23 milles de la Rivière de l'Ontario.

Pour arriver à la route du comté de Huron, l'Administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontario jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de la par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La Route d'Addington commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint Mills dans le comté d'Addington, se dirige vers le nord jusqu'à la Rivière de l'Ontario, à une distance de 30 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontario et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

UNE CHANCE RARE!!!

Pour aucune personne qui voudrait entrer dans le commerce avec un léger capital.

LES courtiers, propriétaires de "AMERICAN STORE", désirant élargir leurs affaires, ont décidé de vendre leur magasin et leur but, à des termes très avantageux.

Le fonds de leur magasin consiste en marchandises qu'on trouve ordinairement dans tout magasin de campagne.

C. W. SANDERS et Cie. Trois-Rivieres, 22 sept. 1856.—61

CHANGEMENT D'HEURE.

A partir de ce jour, et pour le reste de la saison, le vapeur Jacques Cartier prendra la ligne de Montréal à Batiscan, arribant à Sorel, Port-St-François, Trois-Rivieres, Champlain et Batiscan.

Départ de Montréal, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à 4 heures P. M.

Départ de Batiscan, les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS, à 11 heures P. M.

De Trois-Rivieres, les mardis jours à 3 heures P. M.

De Sorel, à 9 heures P. M.

Le Thé sera donné à Bord.

J. H. TERROUX. Bureau de la Compagnie de Navigation } de Montréal à Trois-Rivieres. Montréal 16 juin 1856. 61

AVIS.

AUX propriétaires de terre dans les Townships de Madlington, Blanford, Stanfold, Arthabaska, Chester, Tingwick, Warwick, Horton et Aston, dans le Comté d'Arthabaska.

Les propriétaires de terre dans les townships sus mentionnés sont informés que si le montant dû pour corvées conformément à l'Acte des Municipalités, n'est pas payé d'ici au PREMIER OCTOBRE prochain entre les mains du Soudier STRANDBY, les propriétés seront vendues pour le paiement des dites corvées, pour plus amples informations s'adresser franc de port au Soudier, AUGUSTE QUESNEL, Surintendant Comté d'Arthabaska.

6 Sept. 1856.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

Nouvelle Ligne de Vapeurs entre MONTREAL & QUEBEC.

Les nouveaux et élégants Vapeurs "Napoleon" et "Victoria".

ONT commencent leurs voyages réguliers entre Montréal et Québec, et continueront durant la saison comme suit.

Vapeur "NAPOLEON" Capt. P. Colé, Partira pour Québec, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

Vapeur "VICTORIA" Capt. St. Louis, Tous les MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS à SIX heures P. M. Les deux Vapeurs touchent à Sorel et Trois-Rivieres.

Pour fret et passage s'adresser à G. GOUIN, Agent pour les Trois-Rivieres. 3 août, 1856.—60

Bureau d'Agriculture et de Statistiques.

TOURONTO, 15 Aout, 1856. PRIX D'ESSAI: £40... £25... £15.

LES PRIX ci-dessus seront payés pour les LITRES METRIQUES LESSELS, respectivement, sur l'Origine, la Nature les Habitudes et l'Histoire du Progrès, de temps, et les causes des visites du Canaragon, (Weevil) de la Monche Hesse, (Hessian Fly) du Canin, (Midge) et les autres insectes qui ont fait des ravages à la récolte des grains en Canada, et sur les maladies qui les produisent, les récoltes ont été sujettes et sur les meilleurs modes à adopter pour empêcher de telles choses.

Les Essais devront être livrés au Bureau, vers le QUINZE JANVIER prochain, et devront être accompagnés par un MOTIF, dont espère sera aussi fourni dans une enveloppe cachetée avec le nom et l'adresse de l'auteur. Les prix seront accordés selon la décision d'un comité qui sera nommé par les Bureaux d'Agriculture pour le Haut et le Bas-Canada, ou à défaut de telles décisions par ce Bureau. Les Essais choisis de valeur d'un propriétaire de ce Bureau. Un premier sera seulement accordé dans le cas où l'Essai aurait un mérite suffisant. Il est à craindre que le cultivateur, dans son empressement à produire du grain, ne prête pas une attention assez grande au danger d'être récolté surabondamment, et il est à espérer que cet avertissement et les informations et avis qui découlent des Essais que l'on demande, aideront à arrêter ce grand fléau des grains.

F. M. VANKOUGHNET, Ministre d'Agriculture, &c. per Septembre 1856.—62

SOUS PRESSE, L'ALMANACH POPULAIRE, ET SERA A VENDRE, VERS LE 15 DE NOVEMBRE.

CET ALMANACH contiendra beaucoup de matières instructives et amusantes, et une quantité de recettes des plus utiles pour tout le monde.

Un tableau montrant la manière de régler une montre ou une horloge lorsqu'on ne sait pas l'heure, etc., etc.

BUREAU DE L'ERE NOUVELLE, 30 octobre 1856.

NEW YORK MUSICAL WORLD.

